

Monument aux morts? mémorial?

Le monument aux morts (1) témoigne des conflits passés et rend hommage aux soldats morts pour la France.

En France, quand on parle des monuments aux morts, on fait référence à un type de monuments commémoratifs érigés au lendemain de la Première Guerre mondiale dans presque toutes les communes du pays. Ils sont avant tout une expression collective de deuil. Mais ils révèlent aussi le langage symbolique utilisé pour représenter ce deuil par et pour les contemporains des années 1920, et le message qu'ils adressent aux générations futures.



1



Il existe également, en France comme ailleurs dans le monde, des monuments élevés à la mémoire d'un événement ou de victimes; ceux-ci sont en général situés sur le lieu authentique ou symbolique, par exemple un lieu d'arrestation ou d'exécution pendant la 2ème Guerre mondiale. Ces monuments sont souvent assimilés à des monuments aux morts, mais ils sont de plus en plus clairement

qualifiés de « mémoriaux ». C'est le cas du mémorial de Dompierre (2) érigé en mémoire de toutes les victimes de la tragédie du 11 juillet 1944.

Enfin à Dompierre, il existe, sur le lieu même où furent exécutés 16 jeunes hommes, une stèle, inaugurée le 11 juillet 2018, qui supporte une plaque commémorative (3) où figurent les noms des victimes de la fusillade. Les autres furent abattus sur le péristyle du bâtiment de l'ancienne mairie ou dans divers endroits de la commune.



Dans tous les cas, Monuments aux Morts et Mémoriaux expriment le cri et les souffrances de la perte d'êtres chers, disparus dans des conditions violentes.